

L'ESCARBOUCLE[®]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

EDITORIAL

Les journées nationales des PNR



Au ras du sol - J. Barat - 1^{er} prix végétaux du concours photo de l'Office de tourisme du Parc

Chaque année en octobre, à l'instigation de la Fédération des Parcs, les principaux acteurs des Parcs naturels (élus, techniciens ou partenaires comme c'est notre cas), sont invités à se réunir dans un des 45 Parcs existants. C'est toujours un moment très intéressant de découvrir un autre Parc, d'autres fonctionnements et de participer à des échanges en général très fructueux. Ces journées avaient cette année un caractère particulier puisqu'elles correspondaient avec le 40^e anniversaire de la création des Parcs.

Le cadre choisi était prestigieux et porteur de mémoire : l'Abbaye royale de Fontevraud, près de Saumur, dans le Parc Loire Anjou Touraine, un parc situé sur 2 régions et porté par des élus passionnés d'environnement.

Ce fut bien sûr le moment de faire un retour en arrière et de porter un regard sur ce qui a marché ou moins marché dans ces territoires sensés être novateurs, en particulier en matière de gouvernance. L'occasion également, au moment où allait s'ouvrir le « Grenelle de l'environnement », de faire reconnaître le rôle de ce que le Président appelait « la première infrastructure écologique » puisque couvrant 13 % du territoire sur 68 départements.

L'actualité est là pour le confirmer: le développement durable dont les Parcs ont été les pionniers est érigé en ministère d'état et les valeurs défendues de plus en plus reconnues.

Ils sont porteurs d'image et donnent du sens à certaines destinations touristiques.

Le thème principal de ces 40 ans était « Une autre vie s'invente ici » : une ambition et une exemplarité affichées, une manière de dire également que les Parcs agissent localement mais participent à une prise de conscience collective des enjeux vitaux de notre planète.

Ce que tendait à démontrer la réflexion engagée sur 4 grands thèmes :

- la biodiversité en partage et au quotidien
- les Parcs face aux mutations de territoires
- le paysage entre nature et culture
- les Parcs à l'épreuve du changement climatique (suite page 5)

Une réflexion qui a débouché sur la rédaction d'une trentaine de propositions.

A. SPILMANN

SOMMAIRE

- Environnement..... p. 2-3-4-5
- Patrimoine..... p. 5
- Savez-vous que ?..... p. 6
- Actualités du Parc..... p. 7
- On a lu..... p. 7
- Animations..... p. 8

Noël, nouvel an 2008

Les Amis du Parc vous souhaitent de joyeuses fêtes. Que ces renaissances ouvrent de nouveaux espoirs. Les contes commencent toujours par « Il était une fois... ». Nous aimerions une page où l'on écrirait « Ce sera... ».



Illustration extraite des « Contes de Noël en Forêt d'Orient » de Josiane Gall Couture. (Huit contes illustrés, toujours disponibles aux Amis du Parc).

LES ARBRES DU PNRFO : LE CHÊNE, L'ARBRE ROI

La famille royale formée de sept chênes est présente en France et en Europe. Le chêne pédonculé et le chêne sessile - ou chêne rouvre - arbres nobles par excellence, trônent en majesté dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



Chêne pédonculé

Au premier abord, le chêne pédonculé et le chêne sessile sont très proches, il est assez facile de les confondre, seuls quelques indices très caractéristiques permettent de les identifier. Ces deux arbres peuvent atteindre 40 mètres de haut et dépasser les 300 ans, certains sujets exceptionnels pouvant aller au delà du millénaire. Tous ces vieux chênes avaient autrefois leur légende.

Les deux espèces sont les plus grandes d'Europe. Leur tronc et leur houppier sont très volumineux lorsqu'ils disposent de suffisamment d'espace et de luminosité.

Le chêne est un arbre majestueux, avec son tronc qui peut dépasser les 3 mètres de circonférence, très robuste, épais et court, car il se divise très bas en de très grosses branches horizontales, inégalement réparties et tortueuses, formant de nombreux coudes épais. Son houppier, de forme arrondie, sans flèche apparente, est particulièrement puissant. En situation de forêt futaie, sa silhouette est bien moins imposante.

Chêne des bois et chêne des champs

Avide de lumière, le chêne pédonculé est l'arbre des grandes plaines. On le rencontre en forêt, en vallée fluviale, sous forme de haies ou de bosquets, isolé dans les pâtures et les friches ou en ornement. A la différence du chêne pédonculé, le chêne sessile est principalement une

espèce forestière : le régime de la futaie lui convient et on le trouve rarement ailleurs.

Son port, d'aspect colonnaire, le distingue du chêne pédonculé. Son fût est droit, plus cylindrique, sans aucune branche sur 10 à 20 mètres. A la base, son tronc peut dépasser 2,50 mètres de circonférence. Son houppier est plus élancé, ses branches moins grosses, moins tortueuses.

En forêt, le facteur lumière est très important. Il est indispensable au mécanisme de la régénération, il sélectionne les espèces et conditionne la forme des arbres. Les branches basses privées de lumière se dessèchent et meurent. Ce mécanisme dure toute la vie de l'arbre. C'est ainsi qu'avec le temps, le fût se nettoie, tandis que sans cesse se développent de nouvelles branches, toujours tirées vers le haut, là où l'intensité de la lumière est au maximum.

Le chêne sessile accepte des sols calcaires ou acides, profonds, bien drainés, secs et pauvres. Le chêne pédonculé, quant à lui, préfère les sols fertiles, plus humides, argileux et compacts.



Feuilles et glands du chêne pédonculé

« Voici des fruits des fleurs, des feuilles et des branches... »

Les feuilles caduques alternées, à contour lobé, différent chez ces 2 arbres.

Le chêne pédonculé présente des feuilles vert foncé, de 5 à 12 cm de long. Elles se situent généralement au niveau du tiers supérieur. Le pétiole est très court, seulement quelques millimètres, ou inexistant. Le limbe s'y raccorde par 2 oreillettes.

Chez le chêne sessile, les feuilles sont serrées en bouquet, un peu plus claires, de 5 à 15 cm de long. Le pétiole, bien caractérisé, mesure de 1 à 3 cm. Le limbe

s'y raccorde directement en pointe, sans former d'oreillettes. Les lobes sont réguliers, mieux dessinés. La feuille est plus rigide, plus brillante, plus élégante.

Les fleurs femelles et mâles se trouvent sur le même arbre et apparaissent en même temps que les feuilles. Les fleurs mâles, jaunes, en petits chatons, pendent à la base des jeunes rameaux. Les fleurs femelles, minuscules, sont fixées directement vers l'extrémité des jeunes pousses, pour le sessile, ou sur un long pédoncule pour le chêne pédonculé.



Chêne sessile



Feuilles et glands du chêne sessile

Avec ou sans pédoncule ?

Le fruit du chêne, mûr en octobre, de forme ovoïde, se présente enveloppé au tiers de sa longueur, parfois de moitié, dans une cupule assez épaisse, formée de minuscules écailles soudées entre elles, qui proviennent de petites bractées qui entouraient la fleur. Leur aspect diffère chez les 2 espèces.

Chez le chêne pédonculé, les glands isolés ou par groupe de 2 à 4, d'un diamètre de 1 à 2 cm et de 1 à 3,5 cm de long, sont marron clair avec des raies brunes dans le sens de la longueur. Ils sont enveloppés dans la cupule, elle même fixée au bout d'un long pédoncule fin et souple, de 2 à 8 cm, qui a valu son nom à l'espèce.

Pour le chêne sessile, les glands légèrement plus petits, moins allongés, plus foncés, non rayés, au nombre de 2 à 4 sont accolés et sessiles, c'est à dire fixés soit par un très court pédoncule, soit directement sur les rameaux. Cette caractéristique a valu son nom à l'espèce. Le nom de ces 2 grands chênes tient donc uniquement au port de leurs glands.

Le chêne et l'oiseau

Les glands, non comestibles pour l'homme, mais très nutritifs, servaient autrefois de nourriture aux porcs domestiques. Certains animaux sauvages en sont friands : sangliers, pigeons, ramiers, geais des chênes. Dès octobre, pour son alimentation hivernale, le geai constitue des réserves qui peuvent s'élever à quelques centaines de glands. Il les cache un peu partout et si les glandées sont très faibles, il n'hésite pas à faire plusieurs kilomètres pour les ramener sur son territoire. Il participe ainsi activement à la dissémination de l'espèce, en laissant échapper ou en oubliant une partie de ses réserves enfouies sous les feuilles.

Le chêne ne fructifie qu'à partir de quelques dizaines d'années. Les glandées sont irrégulières, les gels tardifs en sont la cause. Les plus importantes, suivant les régions, se produisent en moyenne tous les 10 ans. En ce qui concerne notre région, 2007 est une année exceptionnelle.

La reproduction peut se pratiquer par repiquage de jeunes plants issus de pépinières ou par graines. Le gland, même sans être enfoui, germe facilement, à condition d'avoir un peu d'humidité. Pour de bonnes levées, à l'instar de nombreuses graines, le gland a besoin d'être enfoui de 3 fois son épaisseur. Le gland est un fruit lourd, son poids l'entraînant vers le sol : il germera sur place.

Vous avez déjà sans doute remarqué, sous un même arbre, une levée abondante de jeunes plantules de même espèce. Certains responsables forestiers favorisent ces semis naturels pour la régénération de la forêt.

Jeune, le chêne rejette de souche. Les souches d'arbres mûrs meurent. En général, les rejets ne font que très rarement de beaux arbres.



Ecorce

Un bois de prestige

L'écorce d'abord lisse et d'un gris verdâtre, légèrement brillante, se fonce avec l'âge et se crevasse dans le sens de la longueur, laissant apparaître en vieillissant des crêtes plus ou moins épaisses, dures et irrégulièrement interrompues dans le sens transversal.

L'écorce, très riche en tanin, contient une substance qui permet de rendre imputrescible, d'où leur emploi dans la préparation des cuirs et des peaux (remplacé aujourd'hui par des produits chimiques).

Le bois de ces 2 chênes, de valeur identique, est d'excellente qualité. Dur et durable, d'un joli grain, il a été de tous les temps réservé aux plus nobles usages : ébénisterie, menuiserie, tonnellerie, parquet, charpente. Les plus belles billes sont destinées au tranchage (meubles plaqués chêne). Autrefois, les plus beaux chênes étaient réservés aux besoins de la marine, qui étaient considérables. La construction d'un seul voilier demandait plusieurs centaines de chênes, deux à trois mille pour un vaisseau de guerre.

Le chêne est un excellent bois de chauffage, à condition de le laisser sécher 4 à 5 ans et plus avant de l'utiliser. L'âge d'exploitabilité d'un chêne varie entre 150 et 250 ans.

Des chênes ont été plantés sur les prairies très humides des bois communaux de Radonvilliers, Dienville et Amance il y a 130 ans environ.

*Protéger les arbres en pleine force
Renouveler les arbres devenus mûrs
Planter des jeunes arbres
C'est donner la vie.*

A. WIECZORECK

Rv Samedi 9 août 2008
Parking aménagé sur la route forestière du Temple
Pour une randonnée thématique sur « Les arbres remarquables de la forêt du Temple »

Bibliographie :

Larousse des arbres, Larousse, 2000
Guide des arbres et arbustes, Sélection du Reader' Digest, 2003.

LES PARCS À L'ÉPREUVE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (SUITE EDITORIAL)

C'est pour ma part à cet atelier que j'ai participé avec énormément d'intérêt. Le réchauffement climatique n'est plus maintenant contesté et l'impact des activités humaines sur celui-ci majoritairement reconnu. L'augmentation est non homogène sur le monde et ce sont surtout les minimales qui ont augmenté.

Quels sont les effets observables ?

Les effets constatés, comme l'augmentation de 10 cm en 300 ans du niveau des océans, le recul des glaciers (la mer de glace a reculé de 400 m ces 10 dernières années) sont actuellement bien connus. Plus près de nous, chacun a pu constater la diminution du nombre de jours de gel, l'avancement progressif des dates de vendanges, ou le déplacement de certaines espèces (les chenilles processionnaires par exemple).

Quels sont les effets prévisibles ?

Une augmentation de 3 degrés d'ici 2100 pourrait donner à notre région un climat similaire à celui de la région toulousaine aujourd'hui, avec tous les bouleversements, en particulier dans le domaine agricole, qui y seraient liés.

Une pluviométrie annuelle peu modifiée mais avec des pluies plus abondantes en automne et moins en été, une faible disponibilité de l'eau du sol en période de végétation, une expansion de certaines espèces méditerranéennes au détriment d'autres plus locales.

Comment faire face ?

- Atténuer

Bien sûr il y a le protocole de Kyoto, la conférence de Bali et donc la mise en œuvre de moyens de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, mais ces

mesures sont clairement insuffisantes et même si s'agit d'un défi à l'échelle planétaire, c'est à l'échelle locale que devront être construits des plans climat et encouragée la maîtrise de l'énergie.

- S'adapter

Solidarité nord-sud, changements plus ou moins coûteux, anticipations économiques et politiques, il faudra sans doute également repenser les finalités de l'agriculture.

Le rôle des Parcs

En raison de la diversité de composition des Syndicats Mixtes (toutes les collectivités y sont regroupées) les Parcs sont des assembleurs et doivent donc jouer un rôle exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, en proposant des actions concrètes et ciblées permet-

tant de lutter contre l'aggravation du changement climatique et de s'adapter à ses effets.

Le positionnement dans le domaine de l'agriculture, l'habitat et l'éducation au développement durable peuvent être des axes forts repris par notre charte en cours de renouvellement.

Deux choses pour terminer :

Si notre Parc se lance dans ces actions, nous serons largement à ses côtés !

A ne pas oublier sans faire de catastrophisme : le réchauffement climatique est un problème grave mais :

- l'effondrement de la biodiversité
- la pollution des sols
- le manque d'eau de qualité

le sont peut-être encore plus !

A. SPILMANN

10 PROPOSITIONS POUR L'AVENIR :

- Intégrer dans nos chartes tout ce qui touche au changement climatique (que ce soit une condition de reclassement des Parcs).
- Participer à la généralisation des politiques de lutte contre le changement climatique, particulièrement dans les domaines de l'urbanisme et des transports (les PNR sont transversaux de par leur constitution).
- S'appuyer sur le partenariat et la médiation pour servir notre ambition.
- Bien connaître son impact carbone

pour agir efficacement.

- Produire de la connaissance à l'échelle des Parcs.
- Mobiliser l'expérimentation sur le transport en milieu rural.
- Aborder l'agriculture comme un champ d'action prioritaire.
- Provoquer des changements culturels pour faire évoluer les mentalités : éduquer, former, sensibiliser.
- Être exemplaire dans son fonctionnement pour convaincre.

LA NOIX

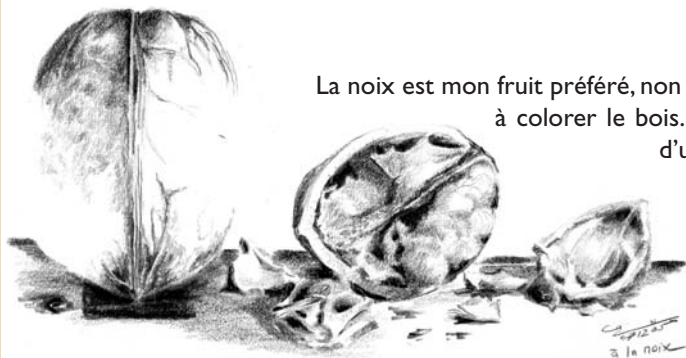


Illustration de G. le Berre

La noix est mon fruit préféré, non pour ses qualités multiples, dont l'huile, ou même le brou qui sert à colorer le bois. Non, j'aime la noix pour son mystère. « Qu'y a-t-il à l'intérieur d'une noix ? » se demandait déjà Trenet. Il répondait vaguement par des considérations poétiques qui n'avaient rien à voir avec la réalité. « On y voit des abbés à bicyclette, des quatorze juillet en fête ». Aberrant de la part d'un type qui sortait d'une bonne famille.

Plus efficace, notre poète Jean Pierre Fabrice de Florian proclamait : « Les noix ont fort bon goût, mais il faut les ouvrir ». On dit qu'une fois élu à l'Académie française en 1788,

Florian se promenait tout près sur le Pont des Arts ou rue Mazarine, muni d'un petit maillet destiné à démontrer ses affirmations. Comme son grand oncle Voltaire, il prétendait que l'expérience seule est mère de l'intelligence. Mais son efficacité s'arrêtait là. Il mangeait la drupe du noyer d'un air supérieur et c'était tout.

La vraie question, c'est de savoir ce que sont ces deux mignons hémisphères, serrés très intimement. J'ai remarqué qu'ils ressemblaient au cerveau humain et, comme les sauvages, je pense qu'en manger me donnera de l'intelligence. Depuis, j'affirme l'être devenu, mais c'est une promesse que je ne tiens pas toujours. Je continue cependant à séparer le brou des deux cotylédons de la drupe. Interrogé sur l'efficacité de cette pratique, le grand professeur Denoix me fit comprendre que c'était une coutume à la noix ! Ma dignité et ma bosse des maths en ont pris un coup. Maintenant... je mange des noisettes.

J. LEFEVRE

LES AMÉRICAINES DÉBARQUENT

Une espèce d'écrevisse encore non signalée en Champagne-Ardenne a été découverte récemment au sein du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. L'Ecrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est présente dans des gravières sur la commune de Lassicourt.

Originaires d'Amérique du Nord et introduites en France dans les années 70, elles sont considérées comme "espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques". En effet, l'Ecrevisse rouge de Louisiane provoque de nombreux problèmes : elle colonise très rapidement un milieu, se nourrit des herbiers aquatiques (lieu de reproduction des poissons), de têtards, de petits poissons, concurrence fortement les autres espèces pour l'espace et les ressources alimentaires et peut transmettre une maladie mortelle aux écrevisses autochtones, déjà confrontées



L'Ecrevisse rouge de Louisiane se reconnaît à sa coloration rouge, ses pinces granuleuses recouvertes de taches rougeâtres, aux sillons qui se rejoignent en une ligne sur son dos ainsi qu'à son attitude agressive.

à de nombreuses menaces. Aussi, l'Ecrevisse rouge de Louisiane creuse des terriers de trois à quatre mètres de profondeur, détruisant les berges des cours d'eau et fragilisant les digues d'étangs. Sa présence constitue également une gêne pour la pisciculture.

Vu son statut au yeux de la loi française, son introduction en eau douce est interdite, tout comme son importation, son transport et sa commercialisation à l'état vivant.

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et la Direction Régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne, lance une étude à grande échelle sur cette espèce invasive, afin d'évaluer sa présence sur le territoire et tenter de l'éradiquer avant qu'elle ne se propage.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 03 25 40 04 12 ou par mail à etangs@pnrfo.org !

Caroline NAJEAN
Technicienne Cellule
"Zones humides" - PNRFO

PATRIMOINE

LE PARC AUSSI FAIT DES BULLES (1)

Depuis le temps que la révision - traduisez l'expansion - de l'aire délimitée de l'appellation « Champagne » est à l'ordre du jour, on voit enfin du concret poindre à l'horizon viticole champenois.

Souvenons-nous...

Dans les années 1990, c'est le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC) qui entreprend, avec l'aide financière de la région Champagne Ardenne, une étude d'un projet de zonage du vignoble champenois tendant à démontrer que des possibilités d'extension du vignoble ne sont pas utopiques. De leur côté, les chambres d'Agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne s'associent pour conduire une étude pédologique de l'ensemble du Barrois viticole.

A la demande du Syndicat général des vignerons (SGV), l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) avait repris en 1986 la révision de la délimitation interrompue en 1974 dans les communes qui n'en avaient pas encore bénéficié. Dans le périmètre du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, il s'agissait des communes de Brienne-le-Château, Dolancourt et Epagne. Seule la commune de Dolancourt a obtenu satisfaction après appel, le rapport des experts l'ayant exclue de l'aire délimitée ! Les communes du Briennois n'ont pas eu cette opportunité.

Le Parc compte donc maintenant 3 communes viticoles bénéficiant de l'appellation « Champagne » : Argançon, Trannes et Dolancourt.



En 2003, le SGV a demandé à l'INAO de remettre à plat les règles de délimitation de cette AOC pour faire face à l'afflux de demandes de classement parcellaire émanant de communes parmi lesquelles Bossancourt n'était pas la moins qualifiée pour obtenir ce que ses maires successifs et son conseil municipal réclamaient depuis longtemps.

Satisfaction vient de leur être donnée puisque le rapport des experts géologues chargés d'évaluer la nature des sols et les historiens capables de déterminer les critères d'antériorité l'ont considérée comme éligible, parmi 14 autres communes aubois à l'appellation « Champagne ». Par contre, les communes du Briennois n'ont toujours pas été retenues, malgré le plaidoyer du député-maire de Brienne-le-Château, mais la porte reste ouverte à un appel, le moment venu.

Pour la petite histoire des PNR champenois, on notera que celui de la Forêt d'Orient gagne une commune alors que celui de la Montagne de Reims en perd une, Germaine, où officie la maison Moët et Chandon.

Il ne s'agit, en l'occurrence, que de la première phase du calendrier de la révision dont la responsabilité incombe à l'INAO, après avis du SGV. La validation du rapport des experts est programmée en février 2008. D'ores et déjà, le Comité régional de l'INAO a donné un avis favorable le 20 octobre dernier.

S'ensuivra une consultation publique avec dépôt de réclamations. En novembre 2008, le Comité national de l'INAO sera appelé à approuver définitivement les aires de production de raisins et d'élaboration du Champagne en vue de la présentation au Conseil d'Etat du décret prévu par la loi n° 84-2008 du 16 novembre 1984.

Ce n'est qu'après publication de ce décret que pourra commencer la dernière phase de la délimitation : la révision parcellaire dans la zone de production de raisins par la commission d'experts élargie qui ira sur le terrain après avoir déterminé les principes de délimitation parcellaire.

(1) Sous ce titre, l'Escarboucle a évoqué à plusieurs reprises l'évolution de l'aire délimitée « Champagne » dans le périmètre du Parc. Voir les numéros 4, 6, 7, 8, 9, 11, 16 et 28.

ACTUALITÉS DU PARC

MORTALITÉ PISCICOLE

Fin octobre, il a été constaté une mortalité piscicole sur le lac d'Orient et plus précisément dans le port de Mesnil-Saint-Père. Les journaux s'en sont fait l'écho et beaucoup d'habitants s'en sont inquiétés. En premier lieu, il semblerait que la qualité de l'eau ne soit pas mise en cause. Le sinistre semblerait plutôt lié à la combinaison de plusieurs facteurs: l'abaissement du niveau d'eau (vidange progressive pourtant située dans les normes réglementaires), la présence importante d'herbiers où les poissons trouvent refuge et nourriture, perdant ainsi un peu leur comportement naturel leur permettant de fuir à temps l'assèchement du milieu, la présence de poches d'eau piéges.

Il est certain que tous les moyens doivent être mis en œuvre pour éviter que ce phénomène se reproduise. L'IBRBS (l'Institut des barrages) pour sa part, effectuera lors de la vidange décennale (2008) les travaux visant à résorber les poches d'eau.

CHARTRE

Le deuxième avis intermédiaire du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) n'ayant pas encore été reçu, ce seront les nouveaux conseils municipaux qui approuveront la charte et l'enquête publique devrait avoir lieu au second trimestre 2008.

MODIFICATION DU SDAU DU PARC

Le schéma directeur du Parc devrait être modifié à la demande de deux communes : Lusigny, pour permettre entre autre l'implantation d'une grande surface commerciale et Lesmont, pour permettre l'extension d'une carrière d'extraction de granulats.

Il est à noter que jusque là, jamais le schéma directeur n'avait été modifié et que ceci est d'autant plus surprenant que l'élaboration d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) devrait intervenir très prochainement. Une enquête publique devra obligatoirement être mise en place.

STÈLES NAPOLÉONIENNES

Les stèles commémoratives des 25 hauts lieux de la Campagne de 1814 ont été installées dans les villages concernés. C'était un projet en cours depuis très longtemps et dont nous nous réjouissons de l'aboutissement.

Une plaquette explicative des différents sites permettant un circuit touristique est en préparation. Nous en reparlerons dès sa finalisation.

NOUVEAU DIRECTEUR

Au printemps prochain, Monsieur Meissa DIALLO prendra ses fonctions de Directeur du PNRFO. Il est actuellement directeur du Pays de FOUGERES (Bretagne). Nous lui souhaitons la bienvenue et vous le présenterons plus longuement lors de notre édition du printemps.

A.S.

SAVEZ-VOUS QUE ?

EXPOSITION DES LAURÉATS DU PREMIER CONCOURS PHOTO DE L'OFFICE DE TOURISME

Capter la lumière des paysages, magnifier les couleurs de chaque saison, saisir l'animal dans l'instant, autrement dit photographier la nature dans sa simplicité et sa beauté, telle est la mission accomplie par les 21 photographes amateurs qui ont participé au premier concours organisé par l'Office de Tourisme des grands Lacs de la Forêt d'Orient, du 15 mai au 15 septembre 2007.

Le jury, composé de professionnels et de membres de l'Office de tourisme et présidé par M. Pescarolo, a eu la délicate tâche de sélectionner les plus belles images. Réuni le 2 octobre dernier, le groupe a noté les qualités techniques et visuelles pour chaque catégorie.

L'ensemble des photographies primées a fait l'objet d'une exposition à la Maison du Parc du 7 novembre au 4 décembre 2007.

Un grand bravo à tous les participants pour la qualité de leur travaux, leur



Azur - C. Tomasson - 1^{er} prix insectes

passion de la photographie et leur amour de la nature. Merci également aux membres du jury et aux partenaires qui ont contribué aux récompenses.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concours !

CONFÉRENCE AVEC Ar Tho

Samedi 1^{er} décembre, le Président Jean Darvogne et l'Association Ar Tho, l'Arglière du Thois présentait à Vendevre le projet de « Centre des techniques et Arts du Feu », « une réponse positive du Vendevrois à son patrimoine unique ».

En présence d'une assistance nombreuse, d'élus locaux, d'amateurs et de passionnés, le Président Jean Darvogne, Jean-Louis Humbert, historien, et Claire Bleuze, étudiante, s'attachèrent à mettre en évidence la richesse patrimoniale et le potentiel culturel que constituent pour le Vendevrois et l'est aubois la tradition ancienne et diversifiée des « Arts du feu », le mot faisant référence tant à la création qu'à la culture des « métiers d'art » ainsi que le souligna Jean-Louis Humbert.

Après avoir remercié les divers intervenants et partenaires, M. Darvogne rendit hommage à Jürg Kreienbühl récemment décédé et rappela l'œuvre de l'Abbé Durand rééditée par l'association sous le titre *Le Paradis d'un homme créatif*. Il invita avec force au soutien d'un projet ambitieux mais réaliste, s'inscrivant pleinement dans le cadre de la Charte fondatrice du PNRFO et susceptible d'unir les énergies au-delà même du département. Pour qu'un « projet tiroir » ne devienne pas un « projet placard » selon son expression.

Il revenait à Jean-Louis Humbert de retracer avec minutie et humour l'histoire des implantations industrielles au

XIX^e siècle. La relation entre un territoire aux ressources diverses et les familles d'entrepreneurs qui surent le mettre en valeur fut retracée en particulier pour ce qui concerne la métallurgie et la poterie. Moyner, Prot et Du Manoir, trois noms indissociables du Vendevrois, dont on pourra retrouver la biographie dans l'ouvrage « Les patrons du second Empire. Champagne Ardenne » (Edition Picard).

Claire Bleuze présenta « l'étude de définition » du « Centre des techniques et Arts du Feu ». Un volumineux dossier, à la disposition de tous (10 €) détaille le contexte et les objectifs poursuivis. Le potentiel touristique et culturel, compte tenu de la situation géographique de Vendevre, y est particulièrement souligné ainsi que la ressource locale, tant par les sites encore en activité que par la richesse des collections disponibles. De par sa conception ouverte, à la fois lieu d'étude, d'animations culturelles et de formation, le centre occuperait en France une position unique.

L'Association, son président, les bénévoles qui n'épargnent pas leurs efforts ont ainsi exposé des perspectives prometteuses. Aux décideurs et partenaires de partager leur passion et de faire vivre un jour le « Centre des techniques & Arts du Feu ».

G. LE BERRE

LES VOIES GALLO-ROMAINES EN CHAMPAGNE MÉRIDIONALE. TROYES ET SES ENVIRONS

De longue date, les historiens travaillent à la connaissance des voies de communication antiques. Le PNRFO, sous la direction de M. Tomasson leur avait consacré une exposition durant l'hiver 1980, et Jacques Loiseau des articles dans *L'Escarboucle* (n° 22 et 29).

Les éditions de la Maison du Boulanger viennent judicieusement d'éditer le travail précieux de Nathalie Garcia-Arguelles, Maître formatrice à l'IUFM et spécialiste de la protection du Patrimoine culturel.

L'ouvrage, abondamment illustré, entend établir un état des lieux de la préhistoire à la romanisation. L'auteur s'appuie sur l'ensemble des sources disponibles : archéologie, toponymie, itinéraires antiques, cadastres et traditions locales. Les enjeux des itinéraires, tant au plan de l'économie que de la vie culturelle et religieuse sont exposés. L'inventaire des voies romaines

dans l'Aube est particulièrement développé et détaillé, illustré par une iconographie précieuse : cartes en couleur et photographies in situ. Grands itinéraires et voies secondaires sont repérés. Le lecteur trouvera ainsi toutes les précisions requises sur les chemins antiques traversant le Parc régional. L'étude souligne la diversité des modes de construction, adaptés aux terrains traversés. Heureuse correction apportée à un schéma unique largement diffusé durant la scolarité élémentaire ! Nathalie Garcia-Arguelles souligne enfin la fragilité d'un patrimoine souvent ignoré : remembrements et aménagements divers ont ainsi fait disparaître des témoignages précieux. Utile rappel afin que soient préservés et mis en valeur les itinéraires encore accessibles.



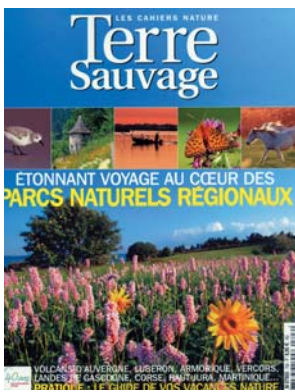
G. LE BERRE

LES CAHIERS NATURE DE TERRE SAUVAGE SPÉCIAL PARCS NATURELS RÉGIONAUX

La revue *Terre Sauvage* de novembre 2007 consacre un cahier de 8 pages, accompagné de 3 fiches détachables décrivant 3 itinéraires de randonnée en Forêt d'Orient : le sentier des Salamandres (3 heures, facile), le grand Orient (4 heures, facile) et le circuit périphérique du barrage réservoir Aube (2 jours à pied ou à vélo, facile).

Dans ce cahier - piloté par Stéphane Gaillard, garde technicien de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient, sous la signature de Frédéric Capelle, randonneur, et avec les photographies nombreuses et en couleurs d'Erwan Balança - sont décrits avec précision les

circuits en question : la faune et la flore rencontrées et l'ambiance automnale qui se dégage de ces lieux.



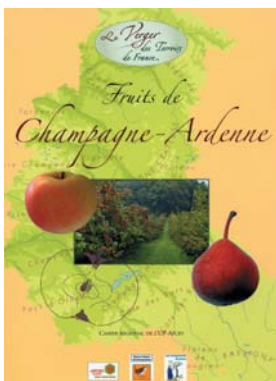
L'histoire est moins bien traitée quand l'auteur évoque l'Ordre de Temple « qui a cessé le 13 octobre 1307 ». Cette date correspond à l'arrestation, en France, des Templiers, alors que c'est le concile de Vienne qui, 4 ans plus tard, a dissous, sans le condamner, l'ordre des « pauvres compagnons du Christ et du Temple. Il est exagéré d'affirmer que les Templiers furent exterminés : il y a ceux qui furent acquittés, ceux qui confessèrent leur erreur et furent réconciliés avec l'Église et ceux qui rétractèrent leurs aveux, le plus souvent extorqués par la torture, périrent sur le bûcher.

Des notices fournissent aux lecteurs et futurs randonneurs les moyens de subsister - le gîte et le couvert - dans ces contrées où les « souvenirs délicieux » de Philippe Huet - familier des lieux, auteur d'un ouvrage sur la Forêt d'Orient illustré par Pascal Bourguignon - qualifie cet espace naturel de « grand jardin façonné et géré par l'homme ». Merci l'IIBRBS !

J. LOISEAU

POMME, POIRE...

non, la comptine ne se poursuit pas puisqu'il n'est question que de pommes et de poires dans le recueil *Fruits de Champagne-Ardenne* proposé par l'association des Croqueurs de Pommes.



Un ouvrage de mémoire, cadeau aux générations futures où sont scrupuleusement décrites 47 variétés caractéristiques de pommes et 4 de poires. Des noms évocateurs confirment que la pomme se croque en toute circonstance dans des « draps d'or » ou du « taffetas blanc » avec une « belle fille de Bourgogne » ou un « couillon de coq » sous un « châtaignier de Sens » ou dans un « joli bois »...

Un chapitre particulier rappelle l'action du Parc pour sauvegarder et réhabiliter les vergers sur son territoire.

Ouvrage en vente à l'Office de tourisme du Parc et bien sûr auprès des Croqueurs.

A. SPILMANN

UN SACRÉ CHENAPAN

Antoine est jovial, bien dans sa peau et ouvert à la vie. Du haut de ses huit ans il est doté d'idées fertiles... de ces idées que les adultes caractérisent parfois de bêtises ! Question d'interprétation bien sûr ! Toujours est-il qu'il lui arrive parfois de se mettre dans des situations quelque peu embarrassantes !



Un fort joli petit roman destiné aux enfants du même âge que le personnage principal, avec d'agréables illustrations très colorées.

Cet ouvrage est le second écrit par Chrys DEMANGE, auteur demeurant à BRIENNE-LE-CHATEAU et

dont, nous dit-elle, l'écriture a toujours été la passion. Elle n'est éditée que depuis 18 mois. Son troisième livre destiné plus aux 10-15 ans *Les énigmes de Favrolles* vient de sortir en librairie et un ouvrage pour adultes *Les forces de l'invisible* est en préparation.

A. SPILMANN

ANIMATIONS

RANDONNÉES

MOIS	JOUR	HEURE	COMMUNE	THEME	RV DEPART
JANVIER	Samedi 12	13 h 30	Villehardouin	Les paysages de la Champagne crayeuse et humide	Centre du village
FÉVRIER	Samedi 2	13 h 30	Vendeuvre <i>Réservé aux adhérents</i>	Vendeuvre et ses environs	Maison pour Tous de Vendeuvre
MARS	Dimanche 16	à partir de 9 h	Champ-sur-Barse et alentours	30^e Brevet pédestre du Parc	Ferme de la Marque à Champ-sur-Barse



A partir de 2008, nos randonnées deviennent payantes (2 €) pour les personnes non adhérentes à l'association. Elles restent gratuites pour les adhérents.

PETIT MARCHÉ A BIEN GRANDI !



Promouvoir des produits « nature » de qualité, cultivés, élevés ou élaborés sur le territoire du Parc (ou dans un endroit proche), voilà l'ambition première du Petit Marché Nature de la Forêt d'Orient. Une ambition partagée par ses pionniers, une ambition toujours aussi vivante aujourd'hui avec une équipe rajeunie et une offre qui s'est diversifiée pour le plus grand plaisir des consommateurs. A côté des produits traditionnels (viandes, volailles, charcuterie fines et fromages fermiers) vous découvrirez avec gourmandise les veloutés d'asperges, les feuilletés d'escargots, les pickles de courgettes, les délicieuses confitures de saskatoons et bien d'autres choses aussi !

Récemment, le Petit Marché s'est fait l'ambassadeur du Parc lors du salon « Bien Vivre » au Parc des expositions de Troyes : un stand joliment décoré, des producteurs accueillants, pas étonnant qu'il y ait eu affluence pour déguster les fameuses assiettes gourmandes, proposées avec des couverts en fibres végétales, développement durable oblige !

Contact : Gérard RENAULT 06 80 08 06 25 - Retrouvez maintenant le Petit Marché sur son nouveau site Internet : <http://www.petit-marche-nature.fr/>

CONCERT



Samedi 8 mars 2008

Concert du groupe

La Bastide Chansons françaises

20h30 à la salle des fêtes d'Unienville



Classe de Mesnil-Sellières

MÉMOIRE D'ÉCOLE

Les Amis du Parc préparent une exposition qui sera présentée dans le cadre de la foire de Piney, au mois de mai prochain. Le thème retenu est l'école autrefois dans ce canton. Afin d'enrichir le contenu de l'exposition, un appel est lancé à tous. Photographies scolaires, objets, souvenirs ayant trait aux écoles d'hier seraient les bienvenus. Les documents seraient reproduits et naturellement restitués aux propriétaires.

**S'adresser à l'Association au 03 25 41 07 83
ou par courrier : Mairie 10220 Dosches.**

Par avance merci.

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2007

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 €

Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de :

“L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC”

et à envoyer sous enveloppe au secrétariat de L'Escarboucle :

Mairie - 4 rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://amisdupnrfo.free.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction :

V. Chevalier
JM Demarson
MP Framery
M. Louis
Y. Peuch
A. Spilmann
G. Vautrin
A. Wiczorek

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Commission paritaire 0108 G 87749 - juin 2007 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
Marque déposée.